



Demande de titre de sejour favorable?

Par **chatona**, le **30/05/2011** à **11:07**

Bonjour,

ce matin nous avons fait une petite visite moi mon mari et mon avocat oui car il y as quatre mois j ai fait une demende de titre de sejour en tant que conjointe francais notre dossier eté complet d apres mon avocat mais voila au lieu d examiner sur place pendant le rendz vous le 28 janvier2011 la date de ma convocation et de me donner un recipésé ils m ont donner une attestations de depot! 4 mois apres j attends toujours la reponse mais a l aide de mon avocat ils m ont repondue se matin a la sous prefecture du raincy pour me dire sournoisemnt que l un des agent m avait apeler au telephone mais que helas il es tomber sur mon repondeur oui car d apres elle je devais venir a la sous prefecture pour signer ma demende de titre de sejour biensur enfin j allais etre regulariser apres 10 de presence en france et 1 ans de mariage et j ai demender a l agent si c etais bon elle m as repondue timidement que oui peutre sa serai favorable apres m avoir demender de signé la demende de titre de sejour je sais pa si il faut en rier ou en pleurer mais n aller jamais sans votre avocat la prefecture ou la sous pefecture donc j esperd que ma demende es favorable j attends d ici un mois si enfin je recois ma convocations pour retiré mon titre !!!!